

# Préalables à la formation PDSP moniteurs

**EN PLUS D'ÊTRE DÉLÉGUÉ PAR SON ÉTABLISSEMENT,  
LE CANDIDAT À LA FORMATION PDSP MONITEURS  
DOIT RÉPONDRE AUX TROIS CONDITIONS SUIVANTES.**

**1.** Le candidat doit avoir complété la formation *PDSP travailleurs* – volet théorique et pratique, selon les standards de la formation. Le candidat doit démontrer la réussite de la formation en ligne PDSP – volet théorique ou actualiser son dossier en réussissant le test du module 10 moins de 30 jours avant le début de la formation *PDSP moniteurs*.

**Si un candidat ne peut prouver qu'il a réussi le test du module 10 moins de 30 jours avant le début de la formation *PDSP moniteurs*, il ne pourra pas accéder à cette dernière.**

**2.** Le candidat doit avoir la capacité physique nécessaire pour réaliser correctement l'ensemble des mouvements du soignant pendant la formation *PDSP moniteurs* afin d'être évalué et en mesure de démontrer les Principes pour le déplacement sécuritaire de personnes dans le respect des standards de formation établis par l'ASSTSAS.

- *Le candidat doit être en mesure de s'accroupir et de se relever sans se tenir; il doit être en mesure de saisir un objet solidement et tirer en se servant du poids de son corps; en plus d'être en mesure d'effectuer des transferts de poids avant-arrière, des transferts de poids latéral et des contrepoids tel que développés, prescrits et reconnus par l'ASSTSAS.*
- *Le candidat ne doit pas être en arrêt de travail de même que dans une de ces situations qui limiterait sa capacité à effectuer les mouvements du soignant ou qui nécessiterait un accommodement au moment de la formation : douleur, blessure, limitation fonctionnelle (temporaire ou permanente) ou avoir reçu quelque recommandation de limiter ses mouvements.*

**Tout candidat qui n'aurait pas la capacité physique lui permettant d'exécuter correctement l'ensemble des mouvements du soignant est invité à ne pas s'inscrire. Il en va de la santé et de la sécurité de tous les participants.**

---

## Préalables à la formation PDSP moniteurs (suite)

### 3. La formation *PDSP moniteurs* est offerte uniquement en français.

Le candidat doit impérativement avoir une bonne maîtrise de la langue. Il doit comprendre le français et être en mesure de s'exprimer en français avec aisance à l'oral et à l'écrit.

L'incapacité pour un candidat de pouvoir rendre compte en français des Principes pour le déplacement sécuritaire de personnes lors de l'évaluation se traduira par un échec.

- *Aucune traduction ni autre accommodement ou accompagnement ne seront proposés aux participants pendant la formation.*
- *Cette activité de formation a été développée et est offerte uniquement en français, c'est-à-dire que l'enseignement, les ateliers, les devoirs et les évaluations seront donnés et corrigés exclusivement en français.*
- *Toutes les réponses aux questions d'évaluation devront être formulées en français pour être corrigées et validées, et ce, peu importe que l'évaluation soit faite, oralement ou par écrit.*
- *Le candidat sera amené à s'exprimer en français devant le groupe pendant la formation. Le candidat doit maîtriser les termes techniques en français et être en mesure d'utiliser le vocabulaire approprié pour pouvoir transmettre les connaissances PDSP dans le respect des standards de formation établis par l'ASSTSAS.*

**Tout candidat qui ne posséderait pas le niveau de français adéquat pour suivre la formation est invité à ne pas s'inscrire avant d'avoir parfait son apprentissage du français. Il en va de l'excellence et de la qualité de la formation offerte à tous les participants.**